

L'HISTORIQUE DE L'UNION REGIONALE

2.1) La création de l'Union régionale

Lors de sa création en 1983 l'Union **RÉ**gionale des Fédérations des **C**entres **S**ociaux (**URECSO**) regroupe 32 Centres Sociaux : 18 Centres de la fédération départementale de Charente Maritime, 12 Centres de la fédération du Poitou (dit on à cette époque !) soit 10 en Vienne et 2 en Deux-Sèvres, et 2 Centres en Charente (Angoulême). Ces 32 centres sont rattachés à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.

Trois raisons fondamentales justifient la création de l'URECSO en 1983 à l'échelon régional des Centres Sociaux et Socioculturels de Poitou-Charentes :

- la Fédération Nationale est engagée depuis 1981 dans une politique dite de «densification et de structuration du réseau national des Centres Sociaux» dont l'objectif est de favoriser toutes les formes de regroupement des Centres, permettant d'accroître leurs forces locales, régionales et nationales.
- le processus de décentralisation va modifier à terme le système de relation du secteur associatif aux instances politiques et administratives ; le système de financement des équipements collectifs d'animation et enfin les modes d'élaboration des politiques sociales et culturelles.
- dès les années 70, l'expérience positive de travail entre les fédérations de Charente Maritime et du Poitou, dans le cadre d'un Comité de coordination, a permis d'aborder dans les meilleures conditions un projet d'organisation régionale. De plus la Fédération du Poitou couvrant deux des quatre départements de la région dont celui de la capitale régionale avait déjà engagé un certain nombre de relations de travail avec les instances régionales.

2.2) Ses objectifs initiaux statutaires

L'union régionale a alors pour buts déclarés dans ses statuts :

- de représenter les Fédérations et les Centres Sociaux auprès des organismes régionaux,
- d'élaborer et de mettre en œuvre des orientations et stratégies communes dans les domaines de compétence des organismes régionaux, notamment en matière de formation, d'investissement, d'équipement, de fonctionnement, etc...
- d'analyser les problèmes liés au fonctionnement, à l'évolution et au développement du projet Centre Social et de promouvoir des solutions à ces problèmes.

L'idée que l'Union Régionale ne devait pas devenir une super structure fédérale avec regroupement des moyens humains et financiers a présidé à la définition de ces objectifs. Les fédérations locales gardent ainsi leurs pleines compétences sur leurs territoires respectifs et réalisent à partir de leurs moyens existants les objectifs de l'Union Régionale.

L'exemple de l'URECSO a été présenté et discuté dans une dizaine de régions de France qui ont également mis en œuvre des réponses régionales concrétisant ainsi les orientations de la fédération nationale. Les compétences de l'Union Régionale étaient prioritairement les suivantes :

- équilibre du développement régional des centres sociaux
- actions de formation et représentation d'intérêt régional

2-3) Les premières années

Les premières années de travail en 1983/1984 ont été essentiellement consacrées :

- à la mise au point des représentations régionales assurées au titre de l'Union Régionale
- au développement des Centres Sociaux dans les Deux-Sèvres. Ce projet passait par la création d'un poste d'animateur fédéral dont la mission était également de préfigurer la mise en place d'une fédération des Deux-Sèvres.
- au dernier champ d'actions prioritaires de l'Union Régionale qui concerne la politique formation dont la formation DEFA. A noter que le premier programme de formation des bénévoles issu du tout nouveau FNDVA avait été conçu à l'échelle régionale avec recrutement spécifique d'un chargé de mission.
- au lien avec sept autres fédérations régionales d'éducation populaire, pour participer à la conception d'un projet de création d'Institut régional de formation appuyé sur le CREPS et en partenariat avec Conseil Régional Poitou-Charentes.

2.4) Jusqu'aux années 90

L'Union Régionale réunit les fédérations des 4 départements de la région Poitou-Charentes, elle centre toujours son action à la fois sur :

- la représentation des Centres sociaux à l'échelle des instances régionales
- la participation à la politique de formation, en partenariat avec la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, dossier FNDVA, etc....
- le soutien au développement des départements, les Deux-Sèvres avec l'appui de la fédération de la Vienne, la Charente avec celui de la fédération de la Charente Maritime. C'est ainsi que 1986 vit la création de la Fédération des Deux-Sèvres et 1989 celle de la Charente. Cette époque marque l'aboutissement du schéma régional d'organisation des Centres sociaux puisque chaque département dispose désormais d'une fédération de plein exercice avec son personnel. A noter que la séparation programmée Vienne / Deux Sèvres (ex Poitou) s'opère sur la base d'une convention de partenariat entre les deux fédérations qui maintient des liens de travail et une solidarité financière.
- la création de Service aux Associations des Centres SOciaux (SACSO) sur le Poitou pour la mise en place de l'informatisation de la gestion et la mutualisation d'achat de matériel informatique.

2.5) Les années de 1990 à 2000

L'Union régionale développe successivement plusieurs engagements :

- Signature à l'échelon régional, d'un accord cadre avec AGEFOS/PME qui devient (alors que rien n'était défini dans la convention collective) l'OPCA des Centres de la Région et grâce auquel se définira une politique d'accompagnement de la formation professionnelle.
- Mise en place de la première mission régionale pour l'accompagnement à la scolarité pour la période septembre 1996 à septembre 1999 soutenue et financée par le Fonds d'Action Sociale sur les 3 années et par la Préfecture de région pour les deuxième et troisième années.
- Signature de la première convention avec la fédération des CAF en 1994 qui fera l'objet d'un avenant en 1997.
- Signature du premier Engagement de développement de la formation des professionnels en 1997 pour une mission triennale qui favorisera un financement conventionnel par l'Etat (DRTEFP) et l'Europe (FSE).
- Signature en 1997 d'une convention entre l'Union régionale et la fédération de Charente, permettant la mise en place d'un Délégué fédéral à mi-temps. Parallèlement, impulsion à partir de l'autre mi-temps d'une mission de développement des Centres sociaux en Périgord soutenue par la FCSF et la CAF de Dordogne.

Une nouvelle phase de la politique de l'Union régionale se dessine donc avec la mise en place d'une politique régionale de développement reposant non plus sur la seule initiative de chaque département, mais sur la mise en commun d'objectifs, la mutualisation des moyens humains et financiers, au service d'axes de développement choisis pour leur pertinence régionale.

2.6) Depuis les années 2000

Afin de poursuivre cette politique de développement une mission d'exploration et de structuration est engagée sur le Limousin en partenariat avec la Fédération des CAF du Centre Ouest Atlantique. Si une impulsion certaine a été donnée, la structuration n'a pu aboutir à l'issue de la mission de l'Urecso fin 2002.

Sur le territoire régional de nouveaux engagements voient le jour :

- la mise en œuvre d'une seconde action régionale d'animation–formation en direction des acteurs bénévoles et professionnels de l'accompagnement à la scolarité. Cette mission voulue et soutenue par trois partenaires (FASILD,

Fédération des CAF, Etat) exercée à la satisfaction de tous de 2001 à 2004, n'a pas vu les partenaires renouveler leur engagement sur ce type d'intervention.

- le renouvellement de notre conventionnement avec la Fédération des CAF couvrant les années 2003 à 2005 mais non reconduit depuis dans l'attente de l'élaboration du présent Projet.
- le renouvellement de l'engagement régional de notre réseau dans le développement d'une véritable politique de formation des salariés, avec une convention multi partenariale ayant permis la mise en place d'un Engagement de Développement De la Formation (EDDF) sur les années 2002 à 2005.
- l'année 2006 a ensuite donné lieu à un bilan puis à une étude prospective, débouchant sur le montage et la négociation d'un nouveau dispositif (EDEC) encore plus ambitieux (Emplois et Compétences) et ouvert à toute la branche professionnelle. Les premiers engagements des partenaires ont d'ores et déjà permis le recrutement d'un Chef de projet régional.

Parallèlement, l'Union régionale éprouve au cours de cette période quelques difficultés d'organisation et de fonctionnement qui la conduisent à s'interroger sur son identité et sur son rôle dans l'espace régional.

En août 2002 un séminaire permet de faire le point à La Rochelle sur les interrogations et les attentes, mais aussi les forces et des faiblesses autour de l'Union régionale. Ce travail sera repris avec le concours d'un premier consultant comme point de départ de notre démarche de renouvellement de notre projet régional.

